

INVITATION CHAMPIONNATS SUISSES MASTERS OPEN 2025

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MAI 2025 A MEYRIN

1. INFORMATIONS GENERALES

ORGANISATEUR EXECUTIF :

Meyrin Natation

LIEU :

Piscine de Livron

Rue de Livron 2

1217 Meyrin

2. INFORMATIONS SUR LA COMPETITION

CLASSIFICATION:

Solo (Tech et Free chacun 100%; total des points)

Duet (Tech et Free chacun 100%; total des points)

Mixed Duet (Tech et Free chacun 100%; total des points)

Team (Tech et Free chacun 100%; total des points)

Free Combination : 100%

DISTINCTIONS

1er rang : médaille d'or

2ème rang : médaille d'argent

3ème rang : médaille de bronze

SUPPLIERS



NOSER GROUP

PARTNERS



SWISSLOS



CATEGORIES D'AGE (RÈGLEMENT 6.2 CHAP. 5):

Solo, Duet, Mixed Duet: 20 ans et plus, 30 et plus, 40 et plus, 50 et plus, 60 et plus (l'âge moyenne compte pour le duo)

Team, Free Combination : 20 ans et plus, 35 et plus, 50 et plus, 65 et plus (l'âge moyen compte)

La compétition Masters est organisée en «Open», des nageur·se·s étranger·ères peuvent aussi participer.

CONDITIONS DE QUALIFICATION:

Nageur·se·s suisses : Test 3 / test Masters et licence valable dans un club suisse.

PROGRAMME:

Le programme définitif sera établi après la réception des inscriptions.

TIRAGE AU SORT:

Le tirage au sort de l'ordre de départ dans toutes les compétitions de toutes les catégories sera effectué sur la base des inscriptions reçues conformément aux World Aquatics-Rules.

JURY:

Juge arbitre:

Ariane Jardin

Responsables des résultats:

Vimesh Patel et TBA

Juges:

Chaque club participant est tenu, selon le règl. 6.2, art. 1.4.2, de mettre des juges à disposition **pour toute la durée de la compétition**. Les souhaits particuliers **ne sont pas autorisés**.

Les inscriptions des clubs ne peuvent être acceptées que si suffisamment de juges sont inscrits conformément au règlement 6.2, article 1.4.2.

Pour les clubs internationaux, au moins un juge doit être inscrit avec le [Formulaire](#).

Chaque club suisse participant doit, conformément au règlement 6.2, article 1.4.2, fournir un·e Difficulty Controller. Si un club participant ne peut pas inscrire de Difficulty Controller, il doit s'adresser à un autre club pour un:une remplaçant:e.

L'inscription doit être faite électroniquement au moyen du formulaire 6.2.1 ([SAAS_Entries.xlsx](#)), sur le même formulaire que les inscriptions des athlètes.

L'ensemble des qualifications doit être inscrit lors de l'inscription.

Le [Conflict of Interest Form](#) doit en outre être soumis **avec les inscriptions au plus tard le 6 avril 2025 pour cette compétition**.

3. ENTRIES

FRAIS D'INSCRIPTION PAR START:

Clubs suisses : en accord avec les règlements suisses:

Solo	CHF 50.--
Duet	CHF 50.--
Mixed Duet	CHF 50.--
Team	CHF 20.-- / personne (min. CHF 120.--, max. CHF 160.--)
Free Combination	CHF 20.-- / personne (min. CHF 120.--, max. CHF 200.--)

Clubs étrangers :

CHF 15.-- par solo (tech + free)

CHF 20... par duet (tech + free)

CHF 10.-- pour chaque membre de l'équipe (tech + free/Free Combination).

Après la compétition, le secrétariat de Swiss Artistic Swimming enverra les factures.

PRELIMINARY ENTRY:

Samedi, 1^{er} mars 2025

Clubs nationaux: Avec formulaire [Preliminary entry](#) à artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

Clubs internationaux: Avec formulaire [Preliminary entry international](#) à artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

FORME D'INSCRIPTION:

Electronique, au moyen du formulaire 6.2.1. ([SAAS_Entries.xlsx](#)).

Clubs internationaux : [Formulaire](#)

DELAI D'INSCRIPTION:

Dimanche, 6 avril 2025 à artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

Veuillez veiller à ce que les inscriptions soient correctement faites. En cas de travail administratif supplémentaire, des frais de CHF 50.-- seront facturés.

PENALITES FINANCIERES:

Si un·e nageur·se ou une équipe ne participe pas à la compétition sans annonce de retrait dans les délais impartis **après le 11 mai 2025** les frais d'inscriptions seront facturés par start (selon le règlement 6.2 art. 13.3).

Les désinscriptions doivent être envoyées au secrétariat artistic-swimming@swiss-aquatics.ch, cc arianevalerie.jardin@gmail.com et vimesh125@gmail.com, sinon elles ne sont pas valables.

Si un certificat médical est fourni dans les trois (3) jours, c'est-à-dire **jusqu'au mercredi, 21 mai 2025** après la compétition, seul le montant des frais d'inscriptions par start sera facturé

MUSIQUE ET COACH CARD:

La Coach Card **doit** nous être envoyée au **plus tard jusqu'au jeudi, 8 mai 2025, 24 h** à arianevalerie.jardin@gmail.com et vimesh125@gmail.com. Après ce délai des changements ne peuvent être effectués qu'en cas de retrait d'un·e athlète muni d'un certificat médical.

Les musiques doivent être envoyées au plus tard jusqu'au **5 mai 2025** à arianevalerie.jardin@gmail.com.

Nommées ainsi :

Category_Discipline_Club_Nom_Prenom

Veuillez prendre une clé USB de réserve avec vous pour la compétition (cf .règl. 6.1 art 4.3).

CONTROLES ANTIDOPAGE:

Les contrôles antidopage sont possibles à tout moment! Les dispositions de Swiss Sport Integrity (antidopage) s'appliquent.

SPORTPRESENTATIONFORM:

Remplir le [formulaire](#) et le renvoyer à arianevalerie.jardin@gmail.com au plus tard le **5 mai 2025**.

HEBERGEMENT:

Selon documents "Hôtels CH Suisse Masters", "Appart'City Ferney Voltaire", Résa form_Nash Suites et Résa form_Nash Airport

CONTACT:

Pour des questions concernant le voyage, l'hébergement, les repas :
arianevalerie.jardin@gmail.com

POUR TOUTE QUESTION GÉNÉRALE SUR LA COMPÉTITION ET LA PARTICIPATION :

artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

Swiss Aquatics Artistic Swimming

Ressort Compétitions